

Réponse du Conseil administratif à la motion du 29 avril 2015 de M^{mes} et MM. Jannick Frigenti Empana, Olga Baranova, Laurence Fehlmann Rielle, Javier Brandon, Ahmed Jama, Christiane Leuenberger-Ducret, Annina Pfund, Grégoire Carasso et Maria Vittoria Romano: «Le respect, ça change la vie, les toilettes publiques aussi».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- les plaintes répétées des habitantes et des habitants de nos quartiers, qui subissent les désagréments non seulement visuels, mais aussi olfactifs dus au «pipi sauvage»;
- le manque évident de toilettes publiques à la disposition de la population, notamment près des lieux de loisirs et de sorties nocturnes, ressenti particulièrement pendant la période estivale;
- l'échec du choix politique qui vise uniquement la répression au sens du règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques (RPSS) du 17 juin 1955, et en particulier de son article 1, alinéa 3, qui n'a pas l'effet dissuasif escompté et ne répond pas aux besoins de la population;
- le coût engendré par les nettoyages répétés des lieux souillés;
- la nécessité de sensibiliser la population à l'impact des «pipis sauvages»,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de développer une stratégie municipale en réponse au phénomène de «pipi sauvage», notamment:

- en développant une campagne de sensibilisation dans les lieux critiques, à l'aide de peinture hydrophobe;
- en disposant des toilettes éphémères en période estivale et dans les lieux à haute fréquentation;
- en prenant toute mesure en faveur d'un accès facilité aux lieux d'aisance dans les quartiers à forte fréquentation.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif souhaite renforcer l'actuel parc de WC publics et va soumettre une nouvelle demande de crédit pour l'acquisition de 12 toilettes autonettoyantes accessibles à toutes et tous, y compris aux personnes à mobilité réduite. Cette requête sera déposée d'ici à la rentrée 2018 par le département des constructions et de l'aménagement (DCA).

Le Service logistique et manifestations (LOM) complète déjà (de mars à octobre) le parc de toilettes publiques, en ajoutant des conteneurs saisonniers et des cabines WC chimiques dans les lieux très fréquentés.

La signalétique a également été améliorée ce printemps avec des panneaux affichant le plan d'accès aux toilettes les moins visibles.

En revanche, les tests réalisés avec de la peinture hydrophobe n'ont pas donné les résultats attendus, raison pour laquelle cette coûteuse technique a été abandonnée: elle ternit les couleurs sur lesquelles elle est appliquée (en créant un voile laiteux), ne résiste pas à un lavage à l'eau à haute pression et, surtout, n'ôte ni l'urine ni son odeur.

Au-delà d'une très hypothétique «sensibilisation» des individus concernés, le Conseil administratif estime que seule une augmentation de l'offre en WC publics est à même d'améliorer la situation dans certains lieux critiques.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Guillaume Barazzone